

**Adhésion** L'adhésion à l'association est de : 5€ par enfant (quotient de + de 751) et de 4,50€ (quotient inférieur à 750).

**Nouveau !** Cette adhésion ouvre droit aux temps périscolaire méridien mis en œuvre au sein de l'école Paul Paya et Luce Oberty de Charmes (Cantine).

Le tarif à l'heure est calculé en fonction de votre quotient familial (CAF), vous devez fournir le justificatif pour qu'il soit appliqué, sans celui ci, nous validerons le tarif maximum.

Coût d'une heure en périscolaire selon votre quotient Caf :

QF	0-305	306-458	459-720	721-915	915 et+
Tarif/heure	0,92€	1,03€	1,14€	1,22€	1,36€

## Horaires du périscolaire

07h30/08h30 : 1 heure

11h30-13h30 : Inscription cantine auprès de la Mairie de Charmes

16h30/17h30 : 1 heure

16h30/18h30 : 2 heures facturées

Toutes réservations faites et/ou toutes heures dépassées seront facturées.

**Absence justifiée** : Fournir un certificat médical ou d'hospitalisation sous 7 jours, vous pouvez l'envoyer par mail.

En cas de départ définitif de l'école, veuillez à bien annuler vos inscriptions et nous informer.

**Paiement** Votre facture est envoyée par mail, chaque fin de mois.

Règlement par chèque, espèces, ANCV, dans les accueils, auprès des animateurs du périscolaire, déposer dans les boîtes aux lettres des MJC CS ou bien par courrier.

En cas de non-paiement des 2 dernières factures, l'inscription de votre enfant sera suspendue en attendant le règlement de ces dernières.

**Sécurité** Médicaments, Blessures, accidents : Les animateurs ne sont pas autorisés administrer des médicaments ou des soins particuliers aux enfants (sauf sur ordonnance). En cas d'accident grave pouvant compromettre la santé de l'enfant, les animateurs font appel aux services d'urgence. Les responsables légaux sont immédiatement informés. En cas de particularité médicale, merci de vous rapprocher des animateurs

**Assurance** En cas d'accident, lorsqu'il y a un tiers, l'assurance responsabilité civile du tiers prend en charge les dommages.

La MJC CS 3 Rivières est assurée par la Maif pour ce qui concerne l'organisation du service et l'activité de son personnel.



REGLEMENT 2021-2022

Centre de Loisirs Associé à l'Ecole

# Le temps périscolaire / CLAE

(Centre de Loisirs Associé à l'école) à partir de 3 ans

C'est un temps de loisirs éducatifs, où les enfants sont pris en charge avant et après l'école. Les communes de Beauchastel, Charmes sur Rhône et Saint Georges les Bains, ont confié à la MJC Centre social 3 Rivières l'organisation et l'animation de ces temps périscolaires.

Ce règlement permet de rappeler l'organisation et le fonctionnement des services périscolaires mis en place par notre association.

## Fonctionnement

Les activités périscolaires sont proposées les lundis, mardis, jeudis et vendredi

### Attention !

Vous devez avoir inscrit votre enfant au préalable via le portail famille, une pénalité de 8€ sera appliquée s'il n'est pas inscrit.

Il est impératif que les parents accompagnent leur(s) enfant(s) à l'accueil périscolaire, et de le(s) confier en personne à l'animateur ou à l'animatrice présent(e).

## Lieux des périscolaires

<b>Beauchastel</b>	Ecole élémentaire : <a href="mailto:periscolairebeauchastel@gmail.com">periscolairebeauchastel@gmail.com</a> 07.82.12.70.50
<b>Charmes Sur Rhône</b>	Ecole élémentaire : <a href="mailto:periscolairecharmest@gmail.com">periscolairecharmest@gmail.com</a> 04.75.60.91.17
	Ecole maternelle : <a href="mailto:periscolairecharmest.m@gmail.com">periscolairecharmest.m@gmail.com</a> 04.75.60.93.61
<b>St Georges Les Bains</b>	Ecole maternelle : <a href="mailto:periscolairestgeorges.m@gmail.com">periscolairestgeorges.m@gmail.com</a> 04.75.60.05.67
	Ecole primaire : <a href="mailto:periscolairestgeorges.p@gmail.com">periscolairestgeorges.p@gmail.com</a> 04.75.60.89.32

## Le matin

Les enfants sont accueillis entre 7h30 et 8h30.

## Le soir

Les animateurs récupèrent les enfants inscrits au périscolaire à la sortie de l'école à partir de 16h30.

Le goûter doit être fourni par la famille, puis des projets d'animation sont mis en place autour de la santé, de l'ouverture au monde, l'éducation à l'environnement...

Les parents peuvent récupérer leurs enfants à tout moment entre 16h30 et 18h30.

## Inscriptions

Le dossier d'inscription est à remplir à chaque rentrée scolaire.

Il est disponible sur le site internet [www.mjc3rivieres.fr](http://www.mjc3rivieres.fr) et dans les accueils secrétariats

## Lieux d'accueil secrétariat

**Beauchastel** 6 rue Olivier de Serres mardi & vendredi 16h-18h / jeudi 9h-12h

**Charmes** Oustaou (salle des fêtes) lundi-mardi-jeudi-vendredi 16h-18h / mercredi 14h-17h

**Saint Georges** Maison communale -Le village mardi-jeudi 16h-18h



Une fois votre dossier renseigné, nous vous enverrons le lien pour accéder au « Portail famille » (l'inscription au périscolaire se fait « en ligne » par vos soins). Sur ce portail, vous réservez et modifiez directement les jours d'inscription de vos enfants.

Remplir obligatoirement les onglets sanitaires, ajouter les derniers vaccins (+) et les autorisations.

Un taux d'encadrement est défini par la réglementation ACM (Accueil Collectif de Mineurs) Le nombre de places est donc limité dans chaque CLAE.

## Délais d'inscription ou d'annulation

JEUDI (jusqu'à minuit) pour les LUNDIS et MARDIS suivants

LUNDI (jusqu'à minuit) pour les JEUDIS et VENDREDIS suivants

## Documents à fournir

Quotient CAF (ou avis d'imposition)

PAI si nécessaire (Projet d'Accueil Individualisé)

## Contacts

MJC CS 3 Rivières Siège social Beauchastel :

[accueil@mjc3rivieres.fr](mailto:accueil@mjc3rivieres.fr) - 04 75 62 08 17

**Responsable enfance périscolaire** : Théophile Bisenius

[enfance@mjc3rivieres.fr](mailto:enfance@mjc3rivieres.fr) - 07 82 30 61 34